

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	7 ^{ème}
Nom de site	PONT_CARROUSEL	Numéro	00035364U51-24
Adresse du site	5, quai Voltaire	Hauteur	R+5 (26m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux/ Commerces
Type d'installation	Site neuf 4G/5G (700/800/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	2 antennes sur 2 azimuts Fréquence 700MHz pour la 5G seule en faisceau fixe		

Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?

Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	05/02/2026
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	09/02/2026
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	07/04/2026

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à installer un relais sur l'immeuble situé au 5 quai Voltaire à Paris 7 ^{ème} .		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 2 antennes multi technologies émettant sur les fréquences 700/800/1800/2100/2600MHz en faisceau fixe (4G/5G) et sur la fréquence 3500MHz en faisceau orientable (5G), orientées vers les azimuts 50° et 210°		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3m et 6m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	4G/5G : 50° < 5V/m ; 210° < 5V/m 5G : 50° < 1V/m ; 210° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	25,50m pour tous les faisceaux		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les 2 nouvelles antennes seront intégrées dans 2 fausses cheminées en résine, de teinte identique à celle des souches existantes, afin d'assurer une continuité esthétique. L'antenne d'azimut 210° ne sera pas visible depuis la voie publique		
Zone technique	Les modules radios associés seront fixés à proximité des antennes, sur les cheminées existantes. Un coffret technique sera également installé sur l'une d'entre elles. Le local technique sera aménagé au sous-sol		

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

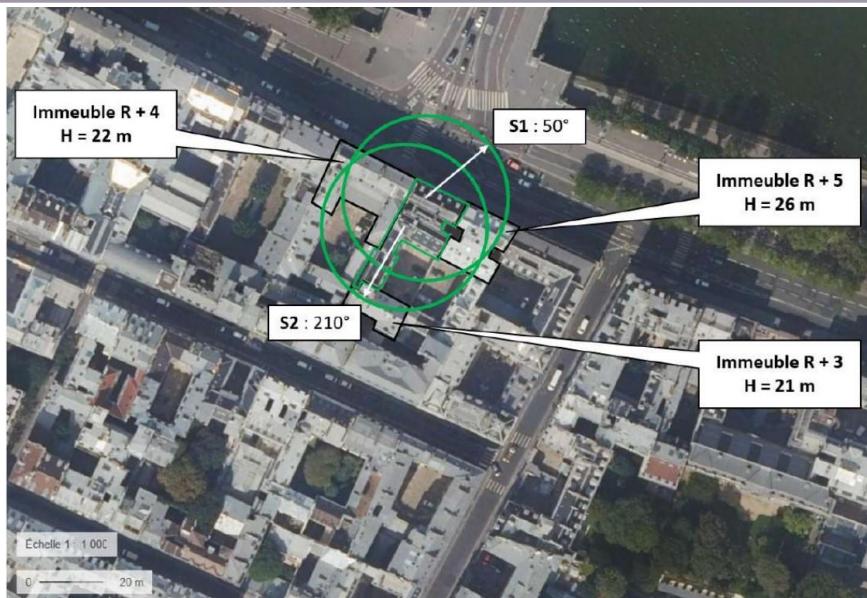
Date :		Favorable <input type="checkbox"/>
Avis Mairie d'arrondissement :		Défavorable <input type="checkbox"/>

Ne se prononce pas

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ÉTABLISSEMENTS PARTICULIERS DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G Faisceau fixe

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 50°	Azimut 210°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	22.50	19.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 50, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 210, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux_orientables :

	Azimut 50°	Azimut 210°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	22.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 210, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT

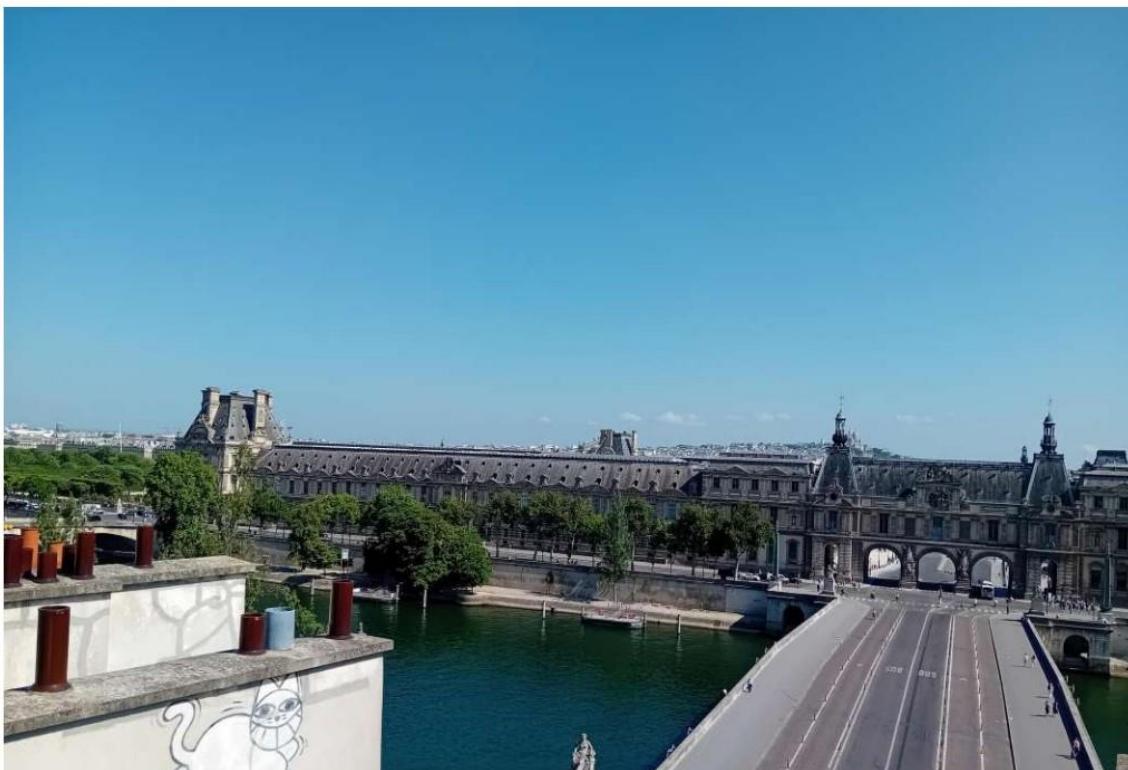


APRÈS



Vue des Azimuts

Azimut 50°



Azimut 210°

